

**Procès-verbal de la séance ajournée du Conseil de la Municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main, à Dudswell, le lundi 13 juin 2016, à 19h et à laquelle étaient présents :**

Sont présents : M. Jean-Pierre Briand, maire  
M. Serge Lemieux, conseiller  
M. Jean-Maurice Deschênes, conseiller  
M. Gérard Beaudoin, conseiller  
Mme Chantal Laroche, conseillère  
Mme Mariane Paré, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est absente Mme Micheline Breton, conseillère (absence motivée)

Monsieur Roland Gascon, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**14/ Réouverture de la séance**

Les membres présents forment le quorum, Monsieur Jean-Pierre Briand, maire ouvre la séance à 19h.

**15/ Points ajoutés à l'ordre du jour  
Résolution no 2016-132**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux ,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'adopter les points ajoutés à l'ordre du jour et que le point divers reste ouvert:

- 14/ Réouverture de la séance
- 15/ Points ajoutés à l'ordre du jour
  - 15.1/ Demande d'appui financier pour la fête du 24 juin 2016
  - 15.2/ Avance de fonds – Comité des loisirs de Dudswell
  - 15.3/ Destruction de documents
  - 15.4/ Ajout au contrat d'entretien des pelouses
- 16/ Divers
- 17/ Période de questions
- 18/ Clôture de la séance
- 19/ Levée de la séance

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**15.1 Demande d'appui financier pour la fête du 24 juin 2016  
Résolution no 2016-133**

**Considérant** que le comité des loisirs de Dudswell s'adresse à la municipalité afin d'obtenir une aide financière de 1 000\$ pour les feux d'artifice du 24 juin 2016;

**Considérant** que la municipalité n'a pas reçu les documents demandés ;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux  
Il est résolu à la majorité des conseillers

De ne pas verser la subvention demandée au montant de 1 000\$ au comité des loisirs de Dudswell.

Le conseiller Jean-Maurice Deschênes enregistre sa dissidence

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

**15.2 Avance de fonds – Comité des loisirs de Dudswell  
Résolution no 2016-134**

**Considérant** que le comité des loisirs de Dudswell s'adresse à la municipalité afin d'obtenir une avance de fonds de 500\$ pour les dépenses reliées à la fête du 24 juin 2016;

**Considérant** que la municipalité n'a pas reçu les documents demandés ;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes ,  
Il est résolu à la majorité des conseillers

De ne pas verser l'avance de fonds de 500\$ demandé par le comité des loisirs de Dudswell pour les dépenses reliées à la fête du 24 juin.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

**15.3 Autorisation de destruction de documents  
Résolution 2016-135**

**Considérant** que la municipalité possède un plan de classification de ses documents ainsi qu'un délai de conservation desdits documents approuvés par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

**Considérant** que le directeur général par intérim dépose une liste de documents qui peuvent être détruits;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser la destruction par déchiquetage des documents inscrits sur la liste de destructions, cette liste est déposée aux archives de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**15.4 Ajout au contrat d'entretien des pelouses  
Résolution no 2016-136**

**Considérant** qu'il y a une zone aux abords du pont de la rue Main dont l'entretien de la pelouse n'est pas dans le contrat ;

**Considérant** que cette zone est très abrupte et que Michel l'a déjà fait au coupe-bordure et que ça lui avait pris 3 jours ;

**Considérant** que l'entrepreneur Marc-André Viens dépose une offre de service de 1 200\$ pour l'année en cours et que la coupe sera faite une fois toutes les 2 semaines.

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

De refuser l'offre de service pour l'ajout au contrat de Marc-André Viens la tonte de la pelouse aux abords du pont de la rue Main.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**16. DIVERS**

**17. Période de questions**

Monsieur le maire, donne la parole aux citoyens présents dans la salle pour ceux qui veulent des informations supplémentaires sur les sujets traités à l'ordre du jour.

**18. Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jean-Pierre Briand, maire, déclare la séance close à 19h27.

**19. Levée de la séance ajournée**

Le conseiller Serge Lemieux propose la levée de la séance à 19h27.

---

Jean-Pierre Briand,  
Maire

---

Roland Gascon,  
Directeur général/secrétaire-trésorier  
par intérim